



FORMULAIRE D'AFFILIATION D'UN CLUB A LA FEDERATION FRANCAISE DE PENTATHLON MODERNE

En cas de renouvellement de l'affiliation, apporter les modifications éventuelles
à votre "fiche club" sur le site de la FFPM via votre espace adhérent.

MONTANT DE L'AFFILIATION POUR LA SAISON 2023 - 2024 : 120 €	
NOM DU CLUB :	
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	
VILLE :	
TEL :	
FAX :	
SITE WEB :	
EMAIL :	
NOM DU CORRESPONDANT :	
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	
VILLE DU CORRESPONDANT :	
NOM DU PRESIDENT :	
PRENOM DU PRESIDENT :	
NOM DU SECRETAIRE GENERAL :	
PRENOM DU SECRETAIRE GENERAL :	
NOM DU TRESORIER :	
PRENOM DU TRESORIER :	
COMITE REGIONAL :	
COMITE DEPARTEMENTAL :	
L'affiliation du club n'est enregistrée qu'à réception du paiement du montant de la cotisation et des 3 licences des membres du bureau (les cotisations sont fixées chaque année en assemblée générale et sont publiées sur le site fédéral)	